



NOTE CONCERNANT LE DEVELOPPEMENT D'UNE ALGUE MICROSCOPIQUE DANS LE MARAIS POITEVIN

Depuis début juillet 2009, **une algue brune microscopique** colore les eaux de la Sèvre niortaise sur les biefs des Bourdettes et de Bazoin (entre le Vanneau en Deux-Sèvres et La Ronde en Charente-Maritime, via Arçais, St Hilaire la Palud, Le Mazeau et Damvix en Vendée). Cette coloration prend la forme de panaches brunâtres (couleur "rouille" quand on réalise des prélèvements) localisés dans le fond des cours d'eau.

Très rapidement, l'IIBSN a demandé une série d'analyses au laboratoire interdépartemental de La Rochelle (LASAT) qui a conclu à la **présence d'une algue microscopique de la famille des Dinophycées, genre Péridinium**. Les conditions de développement sont un fort éclairage de l'eau, des températures élevées et la présence de nutriments (sels minéraux) que l'algue consomme.

L'IIBSN poursuit actuellement cette détermination dans le cadre de son réseau patrimonial de mesures en place depuis 2001 sur le Marais et sur quelques stations en amont avec l'aide de partenaires (CG79, CG85, DDE17 + labos départementaux), ceci pour apporter des précisions en terme de répartition spatiale et d'évolution du phénomène. Les prélèvements effectués le 04 août dernier sur 20 stations de contrôle ont permis d'observer la présence de l'algue sur 3 stations centrales du Marais (Bourdettes, Bazoin et pont de l'Ouillette), sur 2 stations de la Jeune et de la Vieille Autize ainsi que sur la Guirande à Clairias (cf. carte jointe).

Dans le même temps, l'Institution a pris l'attache de certains spécialistes et notamment de l'IFREMER pour examiner les risques pouvant exister en milieu doux, salé ou saumâtre. En effet, si la plupart des espèces ne présente aucun risque sanitaire, d'autres peuvent développer un gradient de toxicité en milieu marin. Les résultats sont rassurants dans le cas du développement de cette algue microscopique en eau douce (**espèce majoritaire : *Péridinium bipes***). Aucune incidence sur la santé humaine ou sur les écosystèmes aquatiques n'est établie. En revanche, les conditions de photosynthèse peuvent être limitées par les recouvrements ce qui peut nuire au développement d'autres végétaux.

⇒ Il est difficile de conclure à l'apparition soudaine de cette algue en 2009 car les conditions de développement sont très variables d'une année sur l'autre, notamment l'éclairage et le réchauffement des eaux ainsi que la présence ou l'absence de lentilles sur le réseau principal (compétition inter-espèces). Aussi, les analyses seront poursuivies durant plusieurs années à l'échelle du marais mouillé pour mieux apprécier ce phénomène aujourd'hui ponctuel mais très marqué.

⇒ Les examens microscopiques du 04 août 2009 ont révélé par ailleurs la présence, en très faible quantité, d'une algue de la famille des cyanophycées (*Oscillatoria* spp) sur les stations de St Pierre le Vieux - Jeune Autize – passerelle de l'Île Vue - et de La Grève (canal du Mignon – amont écluse). De la même façon, cette observation nécessite une surveillance évolutive.